



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



MENTIONS LÉGALES

Le bilan comptable et le compte de résultat définitifs ont été transmis le 02/07/22 suite à des demandes de modifications du Commissaire aux Comptes au cabinet comptable.

Crédits photographies :

- Almodis Vadier, GEPOMAY - Epervier de Francès p.11
- Briec Coessens, Imagirun médias - Séminaire Life p.15
- Dimitri Hoarau - Rolle violet p.40-41
- Gilles Adt - Crabier blanc en plumage nuptial p.13 ; Moucherolle de Madagascar p.31
- Jérôme Mathey, DroneGo - Photographies aériennes : baie de Bouéni, lac Karihani et héronnière p.20-21 ; Phaéton à bec jaune p.22 ; nids de hérons p.26
- Mariane Harmand, GEPOMAY - Mangrove p.2-3 ; animations p.32 ; Congrès UICN p.36
- Quentin Esnault, GEPOMAY - Crabier blanc en plumage internuptial p.12
- Samion Mourana, GEPOMAY - Crabiers blancs juvéniles et au nid p.20
- Thomas Ferrari, GEPOMAY - Couvertures ; sternes p.1 ; comptage sur la VdB p.12 ; îlot de sable blanc p.23 ; Héron de Humblot p.26 ; Faucon pèlerin p.27 ; Souimanga de Mayotte p.29

Les photographies non listées ici appartiennent à l'association GEPOMAY.



Cher·e·s adhérent·e·s,

Cette année 2021 a vu la suite et, nous l'espérons, la fin d'une cascade de restrictions liées à la pandémie et à ses nombreux variants dans le monde. J'espère avant tout que vous n'avez pas été trop durement touché·e·s par cette crise sanitaire. Le GEPOMAY, malgré quelques difficultés, a pu vaillamment continuer ses missions et amplifier ses actions.

En effet, les actions en faveur du Crabier blanc arrivent à maturité et promettent de beaux résultats, l'OOCM participe plus que jamais à l'approfondissement des connaissances scientifiques sur les oiseaux marins et les sciences participatives, en plein essor, sont une source inégalable d'enrichissement partagé. Parmi les nouveautés, le projet d'inventaire et de suivi des oiseaux des forêts me tient particulièrement à cœur. Et le tout nouveau programme d'animations promet de sensibiliser un nombre grandissant de futur·e·s citoyen·ne·s à l'importance de notre belle biodiversité.

Tout ceci est avant tout le résultat d'une très belle équipe salariée qui se développe et se structure autour de valeurs de travail, de rigueur, de bienveillance et de solidarité. Ma gratitude va également à tous les bénévoles qui dévouent, avec bonheur j'espère, une grande partie de leur temps libre à l'amélioration de la connaissance et de la préservation des oiseaux de Mayotte et de leurs habitats. Je remercie aussi les différents partenaires qui nous accompagnent fidèlement et nous renouvellent sans cesse leur confiance.

Enfin, notre iconique président Bacar, appelé sur de nouvelles responsabilités, a dû renoncer à porter les couleurs du GEPOMAY. Il reste cependant à nos côtés, avec l'ensemble du bureau et en particulier notre nouvelle vice-présidente Cléa Arsicaud. Nous aurons à cœur de maintenir et développer, aux côtés de chacun·e d'entre vous, tout ce qu'il a pu construire.

Merci à tou·te·s

*Amélie van Gemert,
Présidente du GEPOMAY*



SOMMAIRE

ÉDITO	1
VIE ASSOCIATIVE	4
Nos partenaires en 2021	4
Partenaires techniques et financiers	4
Partenaires financiers	4
Partenaires techniques	5
Structure de l'association	5
Équipe salariée	6
Stagiaires et services civiques	7
Bénévoles	8
Ateliers et Chantiers d'insertion	8
Adhésions 2021	8
Logistique	9
Comptabilité et commissaire aux comptes	9
Grilles tarifaires des prestations de l'association	10
BILAN DES ACTIVITÉS	12
Les actions en faveur du Crabier blanc à Mayotte	12
Animation du PNA - échelles nationales et internationales	12
Bilan des actions du Life BIODIV'OM à Mayotte	14
Rappels et suivi du Life BIODIV'OM	14
Études d'impact du Rat noir sur le Crabier blanc	15
Identification des secteurs clés pour l'alimentation du Crabier blanc	17
Actions de restauration et de gestion sur les prairies humides	17
Protection et valorisation des habitats clés du Crabier blanc	19
Suivi des populations de Crabier blanc sur les sites de reproduction	20
Suivi des populations de Crabier blanc sur les sites d'alimentation	21
L'observatoire des oiseaux côtiers de Mayotte : OOCM	22
Suivi des espèces nicheuses rares et menacées	26
Suivi du Héron de Humblot	26
Suivi du Faucon pèlerin	27
Suivi sur l'ancienne carrière de Doujani	27
Nouveaux sites de reproduction du Faucon pèlerin	27



Les sciences participatives	27
TsiÔno	27
Suivi Temporel des Oiseaux Communs	28
Faune Mayotte	29
Atlas de la Biodiversité Intercommunaux	29
Biodiversité des villes	29
Oiseaux des forêts	30
Base de données	30
Les actions de sensibilisation et de communication	32
Actions réalisées dans le cadre du Life BIODIV'OM	32
Animations scolaires	32
Itinérance de l'exposition Life BIODIV'OM	32
Installation de panneaux pédagogiques	33
Conférences universitaires	34
Animations en partenariat avec le PNMM	34
Animations privées	34
Événements majeurs auxquels a participé le GEPOMAY en 2021	35
Zoom sur le Congrès mondial de la Nature	35
Supports de communication	36
Impressions	36
Vidéos	36
Nos apparitions dans les médias	37
Présence en ligne	37
Site internet	38
Facebook	38
Instagram	38
LinkedIn	38
Recueil d'animaux blessés	39
BUDGET PRÉVISIONNEL 2022	40

VIE ASSOCIATIVE

Le GEPOMAY est une association loi 1901, créée en février 2010 avec trois objectifs statutaires.

- **Étudier** l'avifaune ainsi que ses interactions avec les autres espèces animales.
- **Protéger** les espèces et leurs habitats lorsque les études ou les suivis en montrent la nécessité.
- **Sensibiliser** le grand public et notamment les plus jeunes.

NOS PARTENAIRES EN 2021

L'association remercie l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui ont soutenu le GEPOMAY en 2021.

Partenaires techniques et financiers



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Conservatoire
du littoral

Partenaires financiers



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
MAYOTTE



Life



Life
BIODIV'OM



Petite
COMMUNAUTÉ
Terre
DE COMMUNES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE



Communauté
de Communes
du Sud



vice-rectorat
Mayotte

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Partenaires techniques



Muséum
national
d'Histoire
naturelle



cress
chambre régionale
économie sociale
et solidaire
Mayotte



Réserve Naturelle
ILOT M'BOUZI



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASCARIN



STRUCTURE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2020 a eu lieu le 19 février 2022 et a élu le nouveau Conseil d'Administration, CA du GEPOMAY. Il est composé de 14 personnes, cinq femmes et neuf hommes.

Nom	Prénom	Fonction
Van Gemert	Amélie	Présidente (bureau)
Arsicaud	Cléa	Vice-présidente (bureau)
Ben Hassen	Floriane	Trésorier (bureau)
Agnes	Christophe	Secrétaire (bureau)
Jeanne	François	Vice-secrétaire (bureau)
De Grissac	Philippe	CA (Président d'honneur)
Lizot	Pierrick	CA
Aubard	Sébastien	CA
Cremades	Caroline	CA
Laubin	Alexandre	CA
Orlowski	Sabine	CA
Valy	Nicolas	CA
Dimassi	Abassi	CA
M'colo	Ibrahim	CA

Composition du conseil d'administration
du 19 février au 02 juillet 2022

Cléa Arsicaud, Floriane Ben Hassen, Christophe Agnès, Philippe de Grissac, Caroline Cremades, Nicolas Valy et Alexandre Laubin sont membres du CA du GEPOMAY et ont achevé trois ans de mandat, comme indiqué dans l'article 9 des statuts. Ils présentent à nouveau leurs candidatures pour trois ans. Les autres membres du CA n'ont pas terminé leurs trois années de mandat et restent donc au CA.

Bacar Ousseni Mdallah, ancien président du GEPOMAY souhaite intégrer le CA de l'association.

Équipe salariée

Les salarié-e-s sont présentés par ordre d'arrivée et leurs principales missions en 2021 sont détaillées.

Thomas Ferrari : Coordinateur de l'Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte (OOCM) au GEPOMAY, en CDI depuis le 12/06/2017

- Missions principales : coordination de l'OOCM, suivis des Espèces Nicheuses Rares et Menacées, encadrement de deux stagiaires, soutien au programme Life BIODIV'OM et animations.

Emilien Dautrey : Directeur de l'association, en CDI depuis le 08/12/2017

- Missions principales : gestion d'équipe, coordination scientifique, administrative et financière des projets, responsable du programme Life BIODIV'OM, représentation de l'association auprès des partenaires et des médias, développement de l'association et recherche de financements, animation du Plan National d'Action en faveur du Crabier blanc.

Gabrielle Dicque : Chargée de mission Life BIODIV'OM, en CDI depuis le 06/01/2020 (congrés maternité du 05/10/2021 au 05/02/2022)

- Missions principales : Rédaction des fiches actions prairies humides et restauration sur les sites de Malamani et d'Ambato. Rédaction de dossiers pour la mise en place de mesures de protections fortes sur les sites de reproduction du Crabier blanc, actions d'aménagements et de protection des habitats. Rédaction d'un dossier FEADER pour l'aménagement et la protection de la lagune d'Ambato.

Anisse Ahamada : Technicien naturaliste, en CDD du 03/08/2020 au 02/02/2022

- Missions principales : suivi des populations de Crabiers blancs sur les sites d'alimentation, animateur du STOC Mayotte, appui sur les actions de terrain, notamment de lutte contre les rats, d'équipement télémétrique des Crabiers blancs, de suivis OOCM.

Paul Mathieu : Chargé d'études Life BIODIV'OM, en CDI du 01/10/2020 au 15/12/2022

- Missions principales : lutte contre les rats, suivis des sites de reproduction du Crabier blanc, appui sur la mission d'équipement des Crabiers blancs et encadrement de la stagiaire pour le suivi des populations reproductrices de Crabiers blancs.

Célia Guigliarelli : Chargée de vie associative, en CDD du 01/06/2021 au 11/07/2021

- Mission principale : bilan administratif du premier semestre 2021 du Life BIODIV'OM et passation

Mariane Harmand : Chargée de communication et vie associative, en CDD du 07/06/2021 au 06/12/2022

- Missions principales : mise en œuvre de la stratégie de communication de l'association, gestion du matériel et du déménagement des locaux, suivi administratif, communication interne, gestion des imprévus, gestion des adhésions et suivi des adhérent-e-s et bénévoles, organisation d'événements, appui à l'animation.

Almodis Vadier : Chargée de missions Life BIODIV'OM, en CDD du 08/09/2021 au 30/06/2022

- Missions principales : suivi des Crabiers blancs sur sites de reproduction, rédaction des fiches actions sur les prairies humides de Mayotte et actions de gestion en partenariat avec le CdL, le CD et les usagers. Rédaction d'un dossier de demande de labellisation RAMSAR sur les sites du lac Karihani et de la baie de Bouéni.

Steeve Mathieu : Technicien naturaliste, en CDD du 04/10/2021 au 31/12/2021

- Missions principales : suivi des sites d'alimentation du Crabier blanc, lutte contre les rats, équipement télémétrique des Crabiers blancs, suivi des limicoles sur la Vasière des Badamiers.

Nadjima Issouffou : Animatrice, en CDD du 01/12/2021 au 31/05/2022

- Missions principales : mise à jour des outils d'animation du GEPOMAY, formation sur l'avifaune de Mayotte, préparer un planning de prospection pour 2022.

Samion Mourana : Stagiaire alternant BPJEPS Education à l'Environnement et au Développement Durable du 13/09/2020 au 12/11/2021

- Missions principales en 2021 : création de supports d'animation, animations, renforts aux missions de terrain.

Célia Guigliarelli : Service civique vie associative du 02/11/2020 au 31/05/2021

- Missions principales : communication et animation, suivi des adhérent(e)s et bénévoles, soutien administratif, renfort aux missions de terrain.

Florinah Razafimandimby : Stagiaire OOCM du 02/01/2021 au 30/06/2021, co-encadrement laboratoire ENTROPIE

- Dans le cadre de son M2 à l'Université de La Réunion "Variations de l'effectif et de la diversité spécifique des Iaro-limicoles à Mayotte" menant à la rédaction de l'article en cours de validation "Waders and migrant terns of mayotte, Comoros archipelago : distribution, abundance, seasonality and trends from 2012 to 2021".

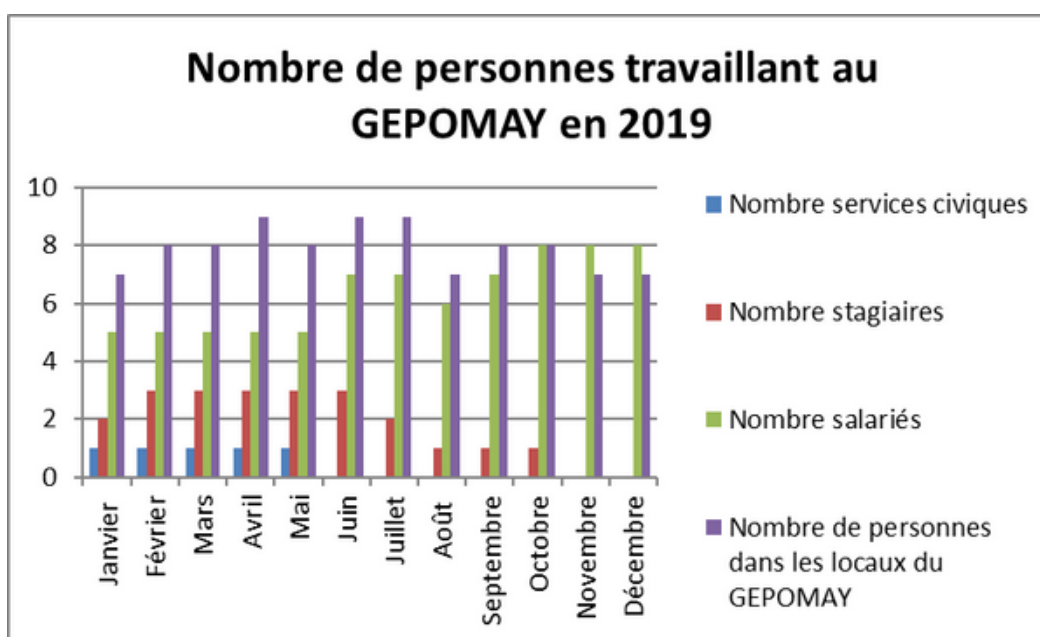
Almodis Vadier : Stagiaire Life BIODIV'OM du 01/02/2021 au 30/07/2021, co-encadrement CEFE

- Dans le cadre de son M2 à l'Université de Poitiers : « Rythme d'activité journalier des Crabiers blancs (*Ardeola idae*) et détectabilité des nids sur les colonies de reproduction à Mayotte: quelles préconisations pour un suivi à long terme ? »

Lorna XXX : Stage de seconde générale option développement durable du 13/12/2022 au 23/12/2022

- Découverte du milieu associatif et des actions environnementales

L'association tient à remercier l'ensemble de l'équipe salariée, service civique et stagiaires du GEPOMAY qui ont œuvré pour son bon fonctionnement, toujours dans un contexte de croissance.



Cette figure représente l'évolution du nombre de salariés, services civiques et stagiaires au GEPOMAY en 2021. Face à l'accroissement de l'activité de l'association et pour réaliser la passation de la nouvelle chargée de communication et vie associative arrivée le 7 juin, notre service civique réalisant son année de césure au GEPOMAY est passée en CDD pour les mois de juin et juillet. En octobre, face à l'accroissement des missions de terrain, un technicien a été recruté en CDD.

La différence entre le nombre de personnes dans les locaux et le nombre total de salariés et stagiaires en novembre et décembre vient du fait que notre chargée de mission Life BIODIV'OM en congés maternité a été remplacée par l'ancienne stagiaire ayant travaillé sur le photocomptage des héronnières par drone qui a commencé son contrat début septembre. Enfin, la stagiaire en OOCM a passé la plus grande partie de son stage au laboratoire Entropie, à La Réunion.

Bénévoles

En 2021, des bénévoles ont aidé l'association dans le cadre des projets suivants :

- **14 bénévoles** STOC pour la deuxième année de mise en œuvre du projet, soit le double de l'année précédente ;
- **1 bénévole** pour la mission d'équipement télémétrique du Crabier blanc en novembre 2021 ;
- **7 bénévoles** pour aider sur les actions de lutte contre les rats dans les mangroves

Cette année, il n'y a pas eu de bénévole pour le suivi des limicoles à la vasière des badamiers.

Le GEPOMAY salue chaleureusement tous les bénévoles impliqués sur le terrain pour nos actions. Nous souhaitons également remercier les membres du bureau pour les réunions réalisées tout au long de l'année, représentant un temps bénévole de 31,5 heures par membre.

De même, le GEPOMAY remercie les membres du CA pour les deux réunions réalisées en 2021 en visio-conférence et les avancées sur la stratégie de l'association qu'elles ont permises.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif du nombre de réunions directrices (bureau-directeur) et de réunion réalisées entre le CA et le directeur en 2021 :

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Récap
Réunions directrices (en heures)	0	5	0	2	6,5	5,5	1,5	4	0	5	0	2	31,5
Réunions directrices (en nombres)	0	2	0	1	3	2	1	2	0	3	0	1	15
Réunions CA (en heures)		5								1			6
Réunions CA (en nombres)		1								1			2

Le bureau et le directeur ont donc réalisé 15 réunions en 2021 soit trois réunions de moins que l'année dernière. L'ensemble des réunions ont continué à être réalisées en visio-conférence du fait que le trésorier adjoint était en métropole. Il sera important de réaliser des réunions en présentiel en 2022 pour faciliter les échanges.

Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

En 2021 un ACI a été mis en place avec l'association Mlezi Maore. Les participants ont pris part au lourd chantier de restauration de la prairie humide de Malamani, site d'alimentation du Crabier blanc. L'association GEPOMAY les remercie pour le travail effectué.

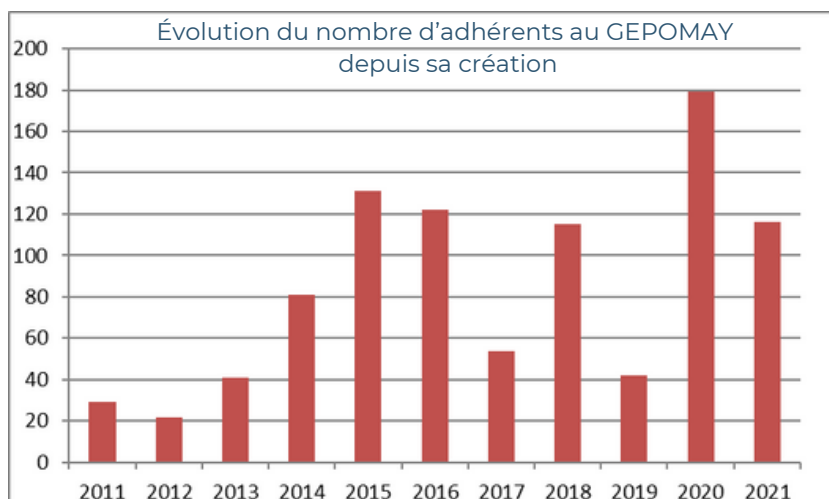
Adhésions 2021

À la fin 2021, l'association comptait 116 adhérent.e-s à jour de cotisations, contre 179 en 2020. Cette diminution peut s'expliquer par une augmentation des tâches administratives accompagnant la croissance de l'association. Ces missions, confiées dans un premier temps au poste de communication, ont diminué le temps de travail en communication, menant à une volonté de création d'un poste administratif pour 2022. Il sera bon d'augmenter nos efforts en communication pour favoriser les adhésions dès 2022.

Concernant les cotisations, il est proposé de maintenir :

- les adhésions sur les années civiles ;
- l'adhésion à 5€ pour le membre principal et 2€ par membre familial supplémentaire.

Les adhérent(e)s peuvent choisir de faire un don au moment de l'adhésion.



Logistique

Les locaux de l'association se situent depuis le 24/07/2017 à Miréréni, à l'adresse :
Résidence Moskar, Lotissement Tropina, Miréréni,
97680 TSINGONI.

Ces locaux comprennent deux bureaux, une salle commune, une salle d'eau et une cuisine. La configuration permet d'accueillir trois salarié-e-s dans un bureau, cinq autres dans la salle commune et le directeur dans un dernier bureau. La capacité d'accueil des locaux en 2021 ne peut pas dépasser neuf personnes.

Les démarches pour un changement de local ont été entamées et le GEPOMAY déménagera début 2022 dans un plus grand espace : l'arrivée de deux stagiaires et une augmentation du nombre de salarié-e-s sont prévues. Une fois déménagé, le GEPOMAY modifiera l'adresse du siège en réalisant une Assemblée Générale Extraordinaire, AGE.

Depuis 2018, le GEPOMAY fait appel à l'entreprise Tifaki Hazi pour effectuer le ménage dans les locaux. En 2021, cette action a été réalisée une fois par semaine.

En 2021, le GEPOMAY possède un véhicule Dacia Duster, acheté en 2018 dans le cadre du LIFE BIODIV'OM. L'association loue également un modèle Peugeot Partner à l'entreprise Avis de Kawéni via une location longue durée de trois ans qui est arrivée à terme en 2021. L'association rachètera le véhicule si elle trouve les financements suffisants.

L'association est à nouveau assurée chez la société Allianz en 2021 : couverture multirisques associative et contrat multirisques habitation et matériel. Cette assurance n'a pas l'option objets nomades permettant d'assurer le matériel de terrain à l'extérieur des locaux. En 2021, aucune assurance ne proposait cette option mais il semblerait que cela soit possible en 2022 avec Allianz et Groupama. Le véhicule Duster est également assuré chez Allianz et l'assurance du Partner est directement couverte par notre contrat de location chez Avis.

Le GEPOMAY continue sa souscription à l'ADEP depuis 2020.

Comptabilité et commissaire aux comptes

En 2021, le GEPOMAY a de nouveau reçu des subventions publiques supérieures à 153 000 €, notamment du fait du programme européen Life BIODIV'OM.

L'association a été tenue de faire valider ses comptes par un commissaire aux comptes avant la tenue de l'AG. Afin de respecter l'obligation comptable induite par les financements européens, le GEPOMAY a continué de travailler avec le cabinet comptable M.O.I et avec le Commissaire aux comptes 3A Mayotte. Le rapport du Commissaire aux Comptes sera lu lors de l'AG et sera intégré dans l'annexe du compte-rendu.

En 2021, le cabinet M.O.I. a continué à réaliser les missions sociales, à savoir la réalisation des fiches de paie et les contrats de travail de l'association.

Grilles tarifaires des prestations de l'association

En 2021, l'association a augmenté de 50€ le coût des animations à la journée pour passer de 300€ à 350€. Ceci était la seule modification par rapport à l'année précédente.

	Coût homme/jour	Déplacements	Frais de gestion
Pour les structures privées			
Rédaction et/ou expertise	450 €	0,6 € / km	10 %
Animations et/ou terrain	400 €		
Pour les structures publiques ou assimilées			
Rédaction et/ou expertise	350 €	0,6 € / km	-
Terrain	300 €		
Animations	350 €		
Pour les structures associatives locales (siège social à Mayotte)			
Rédaction et/ou expertise	200 €	0,6 € / km	-
Animations et/ou terrain	200 €		

Grille tarifaire des prestations du GEPOMAY en 2021

La dernière AG a validé la grille tarifaire présentée dans le tableau ci-dessous pour l'année 2022.

Grille tarifaire des prestations du GEPOMAY en 2022

	Coût homme/jour	Déplacements	Frais de gestion
Pour les structures privées			
Rédaction et/ou expertise	500 €	0,6 € / km	10 %
Animations et/ou terrain	450 €		
Pour les structures publiques ou assimilées			
Rédaction et/ou expertise	400 €	0,6 € / km	-
Terrain	400 €		
Animations	400 €		
Pour les structures associatives locales (siège social à Mayotte)			
Rédaction et/ou expertise	200 €	0,6 € / km	-
Animations et/ou terrain	200 €		



Photographie de l'équipe du GEPOMAY le 24 novembre 2021 en compagnie d'une partenaire de la LPO France dans le cadre du programme Life BIODIV'OM





BILAN DES ACTIVITÉS

LES ACTIONS EN FAVEUR DU CRABIER BLANC À MAYOTTE

Animation du Plan National d'Actions (PNA), échelles nationales et internationales

Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Crabier blanc est un outil stratégique opérationnel qui vise à assurer la conservation de l'espèce à l'échelle française. Il détaille ainsi un ensemble d'actions à réaliser de 2019 à 2023. L'année 2021 a donc été la troisième année de mise en œuvre des actions du PNA par le GEPOMAY, qui en est l'opérateur.

En 2021, les actions de mise en œuvre et d'animation du PNA ont été financées :

- Dans le cadre du programme Life BIODIV'OM, qui est cofinancé par la Commission Européenne, le MTES, la DEAL de Mayotte, le Conservatoire du Littoral et l'OFB. **En 2021, les actions du Life BIODIV'OM ont représenté 194 424,76 €, soit 28% du financement total du projet à Mayotte. Au 31 décembre 2021, le GEPOMAY a dépensé 64% du financement total du projet. Il reste 248 469,61 € à dépenser avant la fin du projet le 17/09/2023.**
- Par la DEAL de Mayotte, via des financements du MTES à hauteur de **40 000 € par an.**

Le 23 novembre 2021, le GEPOMAY a réalisé le bilan de la deuxième année de mise en œuvre du PNA et l'a présenté en comité de pilotage, dans les locaux de la DEAL. Douze institutions partenaires étaient présentes : le MTE, la DEAL, l'ONF, MNE, la Mairie de Chirongui, la CCSUD, la CADEMA, le CD, le CdL, la DAAF, l'UICN et le Parc Naturel Marin. Les résultats ont été évalués par le comité puis des orientations stratégiques pour 2021 ont été prises.



Le Crabier blanc en plumage internuptial

Dans le cadre de la convention avec la DEAL, le GEPOMAY a réalisé les actions suivantes :

- animation du PNA et échanges avec les partenaires régionaux ;
- rédaction de **quatre fiches actions** pour restaurer les prairies humides suivantes - Karihani, Tsimkoura, Chirongui, Miréréni ;
- rédaction d'un **bilan scientifique** de suivi des sites d'alimentation ;
- participation au **congrès de l'UICN** pour deux salariés du GEPOMAY ;
- rédaction d'un **dossier FEADER** pour la mairie de Mtsangamouji pour la mise en place d'infrastructures de protection et sensibilisation dans la lagune d'Ambato.

L'aménagement de la lagune d'Ambato prévoit la construction d'un mirador permettant de contrôler les infractions, sensibiliser le public et suivre une colonie de Crabiers blancs qui pourrait s'y ré-installer à l'avenir. L'évaluation de cette construction n'avait pas pris en compte certaines spécificités découvertes après le début du projet : c'est le cas de la taille de cet observatoire et de son inclusion cohérente dans un ensemble plus global de parcours pédagogique. Le coût de cet équipement a donc été largement sous estimé dans le dossier déposé à la Commission Européenne.

En raison du coup réel du projet, le budget du mirador prévu sur la lagune d'Ambato a été retiré du programme Life BIODIV'OM et **un financement FEADER**, Fond Européen Agricole pour le Développement Rural, a finalement été sollicité.

La Commission Européenne a validé le retrait de cet aménagement du budget Life BIODIV'OM via un courrier officiel de Simona Bacchereti le 18/03/2021 et selon certaines conditions. Les travaux doivent avoir commencé avant la fin du projet et les financements libérés pourront servir aux actions de restauration et de gestion des sites d'alimentation du Crabier blanc. La DAAF a donc été contactée pour le montage d'un dossier FEADER et, lors d'un comité de suivi, la mairie de M'Tsangamouji a été sollicitée comme porteur du projet. Le Conseil départemental s'est alors porté volontaire pour financer une part du budget. Enfin, **le cahier technique descriptif du projet a été rédigé par le GEPOMAY et le budget prévisionnel a été estimé par l'association** sur la base de plusieurs devis.

La rédaction du cahier technique et les démarches liées au montage du dossier ont pris 23,5 jours ETP au GEPOMAY. Le FEADER a été pris en charge par la mairie de Mtsangamouji et laissé en gestion par le maître d'œuvre uni-vert-durable. **Le GEPOMAY a été sélectionné comme consultant en restauration et aménagements écologiques** : il participera aux comités de pilotage et sera consulté à chaque phase du projet.



Le Crabier blanc en plumage nuptial

Rappels et suivi du Life BIODIV'OM

Pour rappel, le Life BIODIV'OM est un projet impliquant **cinq Régions UltraPériphériques**, RUP françaises : Mayotte, la Réunion, la Guyane, la Martinique et Saint Martin. Il est porté par **sept structures** : cinq associations de protection de la nature (LPO, GEPOMAY, GEPOG, SEOR et AGRNSM), le Parc National de la Réunion et le Parc Naturel Régional de Martinique.

L'objectif principal de ce programme est de **protéger cinq espèces mondialement menacées et un habitat prioritaire** en déployant des méthodes concrètes, démonstratives et durables pour faire face à la perte de la faune, de la flore et des habitats des territoires. Pour cela, le Life BIODIV'OM répond à deux objectifs spécifiques :

- augmenter les populations des espèces considérées, parmi elles le Crabier blanc à Mayotte ;
- renforcer la conservation des habitats de ces espèces, notamment les sites de reproduction et d'alimentation du Crabier blanc.

Le budget prévisionnel du Life BIODIV'OM sur cinq ans est de 5 578 581 €, dont 695 577 € sont consacrés aux actions en faveur du Crabier blanc sur Mayotte.

En 2021, le **GEPOMAY a réalisé neuf points d'avancement du Life BIODIV'OM avec la LPO**. Du fait du bon avancement du projet à Mayotte, les réunions initialement mensuelles sont légèrement plus espacées. En interne, des réunions régulières ont continué à être réalisées entre les différents salariés travaillant sur le Life BIODIV'OM et le directeur du GEPOMAY.

À Mayotte, les actions prévues dans le cadre du Life BIODIV'OM sont :

- l'étude de l'impact des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) dans les mangroves où se reproduit le Crabier blanc et les actions de gestion de ces EEE ;
- l'amélioration des connaissances sur les habitats du Crabier blanc, leur protection et gestion ;
- la sensibilisation du public ;
- la création et le développement d'un outil d'aide à la décision basé sur l'observatoire des oiseaux de Mayotte ;
- la mise en protection forte d'au moins un de ces sites identifié comme ZICO à Mayotte ;
- l'évaluation des impacts des actions du Life BIODIV'OM aux niveaux environnemental (résultats sur l'espèce, impacts sur les services écosystémiques), social et économique.

Du 15 au 17 novembre 2021, le GEPOMAY a participé au **troisième séminaire Life BIODIV'OM** qui a pris place dans les locaux du parc national de la Réunion. L'occasion pour tous les partenaires du programme de partager des expériences et d'échanger sur deux thématiques en particulier : **les connaissances utiles à la conservation des espèces et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes**.

Les salarié·e·s du GEPOMAY présent·e·s y ont réalisé **trois présentations** :

- Détermination du succès reproducteur des colonies de Crabier blanc à Mayotte par un protocole innovant de photo-comptage par Almodis Vadier ;
- Retours d'expériences sur les trois premières missions d'équipement télémétrique du Crabier blanc à Mayotte par Emilien Dautrey et Thomas Ferrari ;
- Étude de l'impact de *Rattus rattus* sur le Crabier blanc dans les mangroves de Mayotte, développement et test d'un plan de lutte innovant par Emilien Dautrey.



Participants au troisième séminaire Life BIODIV'OM à La Réunion

Les actions concernant directement le Crabier blanc seront développées dans cette partie. Les autres seront développées plus loin dans ce rapport.

Études d'impact du Rat noir sur le Crabier blanc

L'impact du Rat noir sur la biodiversité des milieux naturels, en particulier sur l'avifaune, est aujourd'hui approuvé dans le monde entier. À Mayotte, certains résultats du GEPOMAY ont permis de suspecter fortement la prédation du Crabier blanc : rats tentants de manger de faux œufs de poule sur des nids artificiels, forte proportion de rats se dirigeant vers les nids la nuit.

Pour pallier cette menace, le GEPOMAY a rédigé un *opérational de lutte contre le Rat noir* (*Rattus rattus*) dans les mangroves de Mayotte. Les objectifs sont d'étudier indirectement l'impact du rat sur le Crabier blanc à Mayotte sur plusieurs années et d'obtenir une diminution des populations de Rat noir sous les héronnières.



Photo-piège d'un Rat noir intéressé par des œufs de poule installés dans un faux nid au niveau d'une héronnière

Schéma du fonctionnement d'un piège A24 GoodNature©



Comme indiqué dans les rapports d'activité précédents, **30 pièges A24 GoodNature©** ont été disposés aléatoirement et avec un espacement de 50 mètres dans la mangrove de Chiconi-Mangajou en octobre 2019.

Depuis octobre 2019, des opérations de maintenance des pièges ainsi que des relevés du nombre de déclenchements ont été réalisés **tous les mois** jusqu'en février 2021. À cette date, les pièges ont été retirés de la mangrove de Chiconi-Mangajou. Au total, **16 opérations de maintenance** ont été réalisées dans cette mangrove.

Une nouvelle lutte contre le Rat noir a été mise en place en septembre 2021 sous les héronnières de Bouyouni et d'Ironi-Bé. De nouveau, 30 pièges A24 ont été disposés sous chaque héronnière et selon un nouveau quadrillage : l'espacement entre ces pièges était de 10 mètres sous la héronnière et de 30 mètres en périphérie. Au total, en 2021, quatre opérations de maintenance ont été réalisées à Ironi-Bé et trois à Bouyouni.

La nouvelle disposition des pièges A24 a été définie grâce aux **missions de Capture-Marquage-Recapture (CMR)** de Rats noirs. Ces missions consistaient à placer 36 cages espacées de 15 mètres entre elles dans la mangrove et selon un quadrillage. Un contrôle des cages était réalisé tous les jours, pendant six jours. Pour les nouveaux individus capturés, une bague numérotée était placée sur l'oreille et des mesures biométriques étaient réalisées (masse, sexe). Lorsqu'un individu déjà bagué était capturé, son numéro de bague était noté. Au cours de chaque passage, les cages déclenchées étaient réarmées et les appâts renouvelés. Au total, **cinq missions CMR ont été réalisées en 2021** : deux à Chiconi-Mangajou (mars et août), deux à Ironi-Bé (mars et août) et une à Bouyouni (août). **Ces missions ont permis d'étudier le domaine vital et la densité du Rat noir dans les mangroves de Mayotte.** Ces informations ont permis d'estimer un espacement optimal entre les A24 pour couvrir **la plus grande zone de lutte possible, tout en luttant efficacement sous les héronnières.**

Mangrove	Domaine vital	Densité (rats/ha)
Chiconi-Mangajou	25 m	Mars : 17 Août : 39
Ironi-Bé	40 m	Mars : 13 Août : 9
Bouyouni	65 m	Août : 27

Résultats obtenus grâce aux missions CMR 2021 dans les trois mangroves étudiées



Chewcard GoodNature©

Parallèlement aux opérations de maintenance des pièges A24, des chewcards ont été mises en place dans la zone de lutte. Les chewcards contiennent le même appât que celui présent dans les A24 et ont pour objectif de détecter la présence de rats. Au total, 30 chewcards espacées de 15 mètres entre elles étaient disposées selon un quadrillage dans la zone de lutte. Elles étaient récupérées au bout de 48h et une note leur était attribuée :

- 0 : aucune trace de consommation,
- 1 : consommation d'origine indéterminée,
- 2 : consommation par du rat.

Ces cartes permettent de suivre l'efficacité de la lutte aux pièges, d'apporter des informations sur le temps de diminution significative de l'activité des rats après la pose des pièges et sur le temps de recolonisation de la zone après l'arrêt de la lutte. **Au total, sept installations de chewcards ont été réalisées à Chiconi-Mangajou, huit à Ironi-Bé et six à Bouyouni en 2021.**

D'après les premières observations sur le terrain, la lutte semble bien entraîner une diminution des populations de rats dans la zone de lutte.

Les résultats seront analysés par un-e stagiaire de Master 2 en 2022. L'objectif sera dans un premier temps d'étudier si la lutte mécanique aux pièges A24 GoodNature© entraîne bien une diminution statistiquement significative des populations de rats. Il s'agira ensuite d'évaluer si cette lutte a un impact positif sur la productivité du Crabier blanc ou non. Pour cela, un-e étudiant-e analysera :

- le nombre de déclenchements des A24,
- la consommation des chewcards,
- les données issues de la CMR,
- des estimations d'abondance par Caméra-Trap (protocole qui sera mis en place en 2022).

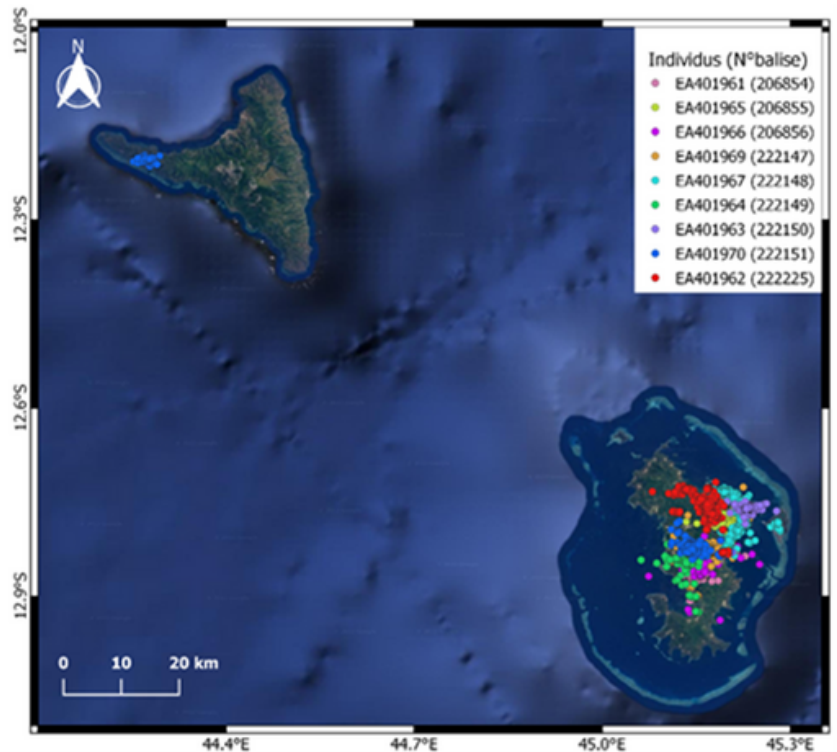
Si ces résultats ne montrent pas indirectement la prédation du rat sur le crabier, des analyses stomacales de rats pourront être réalisées en prochaine période de reproduction du Crabier blanc.

Identification des secteurs clés pour l'alimentation du Crabier blanc

Dans le cadre du Life BIODIV'OM, il est prévu d'améliorer les connaissances sur les préférences d'habitat du Crabier blanc, en vue de protéger et de gérer ces sites. Pour répondre à cet objectif, **15 Crabiers blancs ont été équipés de GPS sur les trois dernières saisons de reproduction**. En 2021, un nouveau site d'alimentation du Crabier blanc a été découvert à Tsoundzou grâce aux données des premières missions télémétriques : ce site fait depuis l'objet d'un suivi mensuel. **Le GEPOMAY tient à remercier chaleureusement Alexandre Laubin**, venu en 2021 de métropole pour la troisième année consécutive, qui a permis que cette mission soit un succès.

Carte des localisations obtenues pour les neuf Crabiers blancs équipés en octobre 2021

La dernière mission d'équipement télémétrique a eu lieu en octobre 2021 et a permis d'équiper neuf individus de balises GPS/Argos. **Un rapport de mission a été rédigé** à cette occasion. Les premiers résultats montrent que les Crabiers blancs fréquentent plusieurs types d'habitat : forêts (mont Bénara et mont Mtsapere), milieux agricoles de type agro-forêt, zones humides, décharges ou encore zones urbanisées. Un individu a quitté Mayotte en fin de saison de reproduction pour Anjouan. Certains Crabiers blancs semblent rester fidèles à une petite zone, pendant que d'autres se déplacent un peu plus sur le territoire mahorais.



Actions de restauration et de gestion sur les prairies humides

En 2020, une étude de faisabilité avait permis de définir ce qu'était une prairie humide à Mayotte et de faire un bilan des sites encore viables pour le Crabier blanc. Elle a aussi permis d'identifier l'ensemble des menaces qui pèsent sur ces milieux ainsi que les mesures adaptées pour lutter efficacement contre ces pressions : **trois fiches actions** sur les 11 prairies avaient alors été rédigées.

En parallèle des **quatre fiches actions** rédigées via les financements de la DEAL, les **actions de restauration et de gestion** ont continué sur les sites pilotes d'Ambato et de Malamani en 2021. Au total **dix demi-journées** ont été dédiées à la restauration de la prairie humide de Malamani et un **chantier de restauration** a été organisé avec le service d'insertion par l'activité économique de l'association Mlézi Maoré pour restaurer un hectare de cette prairie.

Sur les deux sites pilotes, **des placettes permanentes ont été installées** en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Mascarin, CBNM, afin de suivre l'évolution végétale des sites restaurés. Ces placettes sont des parcelles de 3x3 mètres sur lesquelles seront réalisés annuellement des inventaires exhaustifs de la flore.

Au total ont été installées :

- 12 placettes à Malamani,
- 9 placettes à Ambato.

En 2021, le GEPOMAY, avec l'aide de l'entreprise Pot Concept, a également débuté la mise en place des premiers aménagements sur la lagune d'Ambato, à savoir :

- installation d'un **bornage en bois pour délimiter le site protégé** ;
- pose d'un **panneau pédagogique en partenariat avec l'association locale, Jardin de M'tsangamouji** (voir partie "Actions de sensibilisation et de communication dans le cadre du Life BIODIV'OM" de ce rapport).

Bornage de l'Arrêté Préfectoral de protection de Biotopie sur la lagune d'Ambato



Deux éleveurs locaux ont été contactés pour mettre en place du pâturage raisonné. Le GEPOMAY s'est organisé pour que l'un bénéficie d'une **COTUA, Convention d'Occupation Temporaire à Usage Agricole**, sur la prairie humide de Malamani et l'autre d'une **AOT, Autorisation d'Occupation Temporaire**, à Ambato. **Ils seront contractualisés en 2022.**

La démarche prend en compte :

- d'entrer en contact avec un éleveur et de lui expliquer le projet ;
- de régulariser sa situation via son identification à la DAAF comme éleveur ;
- de réaliser le bouclage de ses bêtes et l'édition de leur passeport bovin.



Moussa Godeau, éleveur régularisé grâce au GEPOMAY sur la prairie humide d'Ambato

La seconde partie du travail consiste en la **mise en place d'un contrat entre les éleveurs et les propriétaires des sites** : Conseil Départemental pour Ambato et Conservatoire du Littoral pour Malamani. Il s'agit d'assurer le droit à exploiter la prairie humide. Ces contrats permettent aussi de fixer des **règles concernant l'usage de bonnes pratiques pastorales permettant le maintien d'un bon état écologique de la prairie**. Pour déterminer ces règles, un travail collaboratif a débuté entre le GEPOMAY et la CAPAM, la Chambre de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture à Mayotte, expert au niveau local sur les questions agricoles. Cette collaboration a permis au GEPOMAY de bénéficier d'une expertise pour mettre en place les **cahiers des charges de bonnes pratiques pastorales**.

Positionnement du GEPOMAY pour sauvegarder la prairie humide de Tsararano

Il était écrit dans le rapport d'activité 2020 du GEPOMAY : « À Tsararano, l'ensemble de la prairie humide est occupé par de l'agriculture illégale. Peu à peu, l'ensemble de la surface a été transformée en parcelles agricoles. Cette prairie fait partie d'un ensemble soumis à un projet de ZAC, Zone d'Aménagement Concerté, qui a pour but de développer la zone entre Tsararano et Dembéni. La prairie est classée en espace naturel et représente une zone à préserver. L'EPFAM va donc racheter le terrain dans le cadre des mesures de compensations de ce projet de ZAC, afin de le protéger et le valoriser. Le GEPOMAY s'est positionné afin de proposer des mesures de gestion intégrées à son plan d'actions. Il est donc prévu que d'ici 2022, le terrain soit rétrocédé au Conservatoire du Littoral. Par la suite, c'est le GEPOMAY qui deviendra gestionnaire du site et mettra en place un plan de gestion afin de le préserver. »

En 2021, le GEPOMAY, l'EPFAM et le CdL ont organisé plusieurs réunions afin de suivre l'évolution de la rétrocession. Cette démarche prend plus de temps que prévu et la gestion de la parcelle par le GEPOMAY prendra place au plus tôt à partir de l'année 2023.

Protection et valorisation des habitats clés du Crabier blanc

En 2020, trois dossiers techniques de demande de mise en APB, Arrêté Préfectoral de protection de Biotope, des mangroves de Dzoumogné, Chiconi et Ironi-Bé ont été déposés. En 2021 le dossier pour la mise en APB du Lac Karihani a été déposé à la DEAL. Ces **quatre dossiers sont encore en attente** de retours la DEAL pour leur mise en APB ; ceux-ci seront sûrement signés en 2022.

Dans le cadre du Life BIODIV'OM, **une demande de labellisation Ramsar** pour deux zones humides d'enjeux forts pour le Crabier blanc est également prévue. Le GEPOMAY propose donc de labelliser :

- le Lac Karihani : premier site d'alimentation du Crabier blanc et unique lac naturel d'eau douce de l'île ;
- la baie de Bouéni : site de reproduction du Crabier blanc et plus vaste mangrove et arrière-mangrove de l'île.

Cette démarche de labellisation a pour objectifs de valoriser les zones humides concernées en leur procurant une visibilité internationale et une entrée dans un réseau d'acteurs pour la sauvegarde des zones humides. En 2022, des réunions de concertation avec les acteurs locaux seront nécessaires afin de sensibiliser et recueillir des avis sur une labellisation de ces deux sites efficace dans le temps.



Suivi des populations de Crabier blanc sur les sites de reproduction

Au premier semestre 2021, un stage réalisé par Almodis Vadier sur les données expérimentales de 2020 a permis de mettre en place **une méthode innovante de détection des nids de Crabiers blancs**. La CMR, méthode de Capture-Marquage-Recapture pour le suivi de population habituellement réalisée sur des individus vivants est ici utilisée sur des photographies de nids. L'étude CMR a confirmé que la probabilité de détection des nids au cours d'une journée variait et qu'il fallait en tenir compte dans le protocole de photocomptage. Cette méthode a permis de mettre en place un nouveau protocole de suivi drone plus robuste.

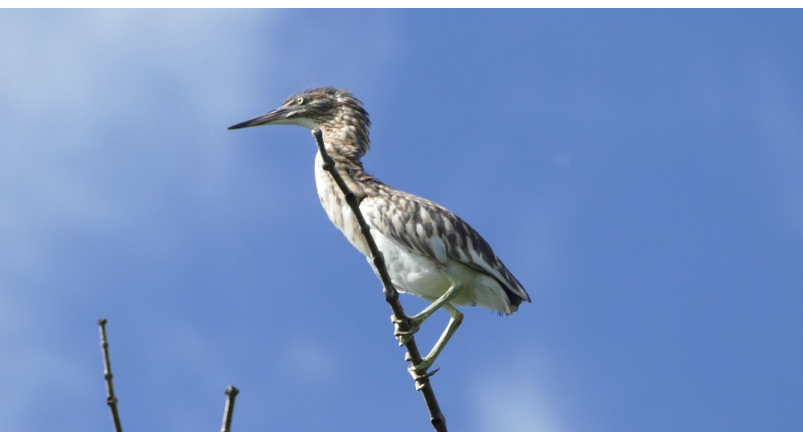
Pour la saison de reproduction 2020-2021, un minimum de **281 couples** de Crabiers blancs ainsi qu'un minimum de **157 juvéniles** ont pu être identifiés.

En fin d'année 2021 le GEPOMAY a réalisé **deux vols de prospection des héronnières au-dessus des mangroves** :

- un vol le 23 septembre 2021 pour repérer si l'ensemble des colonies connues étaient réinstallées et si de nouvelles s'étaient installées dans d'autres mangroves ;
- un vol le 18 novembre 2021, pour repérer les installations tardives éventuelles.

Cinq colonies ont été détectées : il n'y a pas de nouvelle colonie installée cette année.

À partir de la saison de reproduction 2021-2022 et pour la suite des suivis par drone, le GEPOMAY a décidé de suivre le protocole préconisé grâce aux résultats du stage en partenariat avec le CEFE.



Juvenile de Crabier blanc à gauche et adulte au nid à droite



Préconisations des sessions et passages :

Pour l'estimation de l'abondance des nids de couples actifs, trois passages drone espacés d'environ trois semaines ont été réalisés. Chaque session comprend trois passages par drone rapprochés dans le temps. Cela correspond au total à neuf passages du drone par colonie.

- Première session : entre le 10 et le 15 octobre.
- Deuxième session : entre fin octobre et début novembre.
- Troisième session : aux environs du 20 novembre.

Les données obtenues sur les photographies aériennes seront analysées par CMR en 2022.

Pour estimer l'abondance en juvéniles, trois sessions de deux survols ont été réalisées. La première session correspond à la dernière session réalisée pour l'estimation des nids, soit aux environs du 20 novembre, puis les deux suivantes ont chacune été espacées de deux semaines, soit au début et à la mi-décembre. Ces données seront analysées avec des **modèles statistiques N-mixture dynamiques** en 2022.

Suivi des populations de Crabier blanc sur les sites d'alimentation

En 2021 le GEPOMAY a continué le suivi à la longue-vue de **huit sites d'alimentation**.

Les Crabiers blancs ont été recensés sur les zones humides suivantes :

- les prairies humides de Tsimkoura, Malamani, Miréréni et Poroani, dans la baie de Bouéni ;
- la prairie humide de Tsararano ;
- la retenue collinaire de Dzoumogné ;
- la retenue collinaire de Combani ;
- le lac Karihani ;
- la prairie humide d'Ambato ;
- la prairie humide de Dzoumogné.

Un rapport scientifique analysera les résultats de ces suivis en 2022.

L'OBSERVATOIRE DES OISEAUX CÔTIERS DE MAYOTTE : OOCM

Depuis 2013, le GEPOMAY anime l'OOCM via des financements de la DEAL de Mayotte et de l'OFB (Parc Naturel Marin de Mayotte, PNNM) en partenariat technique avec le Conseil Départemental et le Parc Marin et grâce à l'aide de bénévoles. **Les oiseaux côtiers sont de bons indicateurs de la qualité de leurs milieux naturels.** En suivant régulièrement ces espèces, les enjeux de l'OOCM sont :

- de mieux comprendre les espaces littoraux ;
- d'obtenir une mesure de l'état et de l'évolution de ces milieux en termes de qualité et de fonctionnalité.

En 2021, le GEPOMAY a continué ses actions des années précédentes, à savoir :

- **15 vols ULM** pour réaliser le **recensement quantitatif des sternes sur les reposoirs du lagon** ;
- **13 suivis par bateau** pour réaliser le **recensement qualitatif des sternes** sur l'îlot de sable blanc du sud et de l'avifaune côtière sur les îlots de l'est, en collaboration avec le PNNM ;
- **17 suivis par bateau** pour réaliser le **recensement des phaétons** nichant en Petite-Terre et sur les îlots de l'est,
- **21 suivis des limicoles, sternidés et ardédés en Petite-Terre**, en collaboration avec le CD et le PNNM, sur les deux secteurs de la Vasière des Badamiers au minimum et sur quatre secteurs de Petite-Terre couvrant un maximum de l'ensemble des zones favorables ;
- l'analyse des données et la **rédaction d'un bilan annuel 2020-2021** de l'OOCM.

Les résultats obtenus par recensement en ULM indiquent cette année des maximums de **11 744 Sternes voyageuses** et **238 Sternes naines/Saunders** dénombrées sur les reposoirs du lagon en mars et un maximum de **5821 Noddis bruns** comptés en décembre. Les données de limicoles n'ont pas encore été traitées.

En 2021, Florinah Razafimandimby, étudiante de l'Université de La Réunion, a réalisé un stage co-encadré par Matthieu Le Corre (UMR ENTROPIE), François Guilhaumon (UMR MARBEC) et Thomas Ferrari, coordinateur OOCM au GEPOMAY. Ce stage avait notamment pour objectif **l'analyse de la totalité des données des comptages limicoles et des suivis sterne en ULM depuis 2012**. Il s'agissait d'étudier les variations inter- et intra-saisonniers et d'estimer les premières tendances de population des limicoles et des sternes à Mayotte.



Phaéton à bec jaune ou Paille-en-queue, seul oiseau marin nicheur à Mayotte

Sept espèces de limicoles et trois espèces de sternes ont pu faire l'objet d'analyses complètes sur leur abondance, leur saisonnalité et leur tendance :

- une très légère baisse des limicoles est notée sur la Vasière des Badamiers, VdB ;
- une très légère augmentation des limicoles est notée sur le platier de l'aéroport ;
- une légère augmentation des effectifs de sterne voyageuse est observée.

De manière générale, aucune chute des effectifs n'a été observée et les tendances peuvent être considérées comme stables pour toutes les espèces. La VdB et le platier de l'aéroport sont les sites où l'on retrouve la plus grosse abondance de limicoles en Petite Terre. Concernant les sternes, les deux principaux reposoirs sont l'îlot de sable blanc de Saziley et l'îlot de sable blanc du nord.

Une méthode d'analyse robuste permettant d'imputer les données manquantes dans nos jeux de données a été développée. Cette méthode sera la base du **développement de l'indicateur sterne**.

Le travail de Florinah sur l'analyse des données OOCM depuis 2012 sera valorisé dans le cadre d'une **publication scientifique** dont elle sera premier auteur et le GEPOMAY co-auteur.

Un **bilan pluriannuel de l'OOCM** a également été rédigé en reprenant ces résultats. Il présente les résultats des trois premières années de données des suivis phaéton en bateau. Suite aux **trois missions de baguage** réalisées sur cette espèce en partenariat avec l'UMR Entropie, une mise à jour des connaissances sur les paramètres démographiques de la colonie de l'îlot Pouhou a été réalisée. Une analyse des données récoltées par les recensements en bateau a également été faite.

Les comptages wetlands à Mayotte réalisés tous les ans dans le cadre de l'OOCM feront l'objet d'un article dans la **synthèse annuelle 2021 de Wetland France** à paraître en tout début d'année 2022.

Mayotte accueille chaque année environ **un quart de la population biogéographique** de Sternes voyageuses de l'Océan Indien.

Enfin, il est prévu de classer en **protection forte un site identifié comme ZICO** grâce aux financements du Life BIODIV'OM. En 2021, le GEPOMAY a donc rédigé un dossier technique pour la DEAL dans le cadre d'une **demande de classement en APB** de l'îlot de sable blanc du sud afin de protéger les sternes du dérangement humains entre les mois de décembre et mai, chaque année. Il s'agit d'interdire tout débarquement sur l'îlot sur cette période. Le projet a malheureusement été refusé dans un premier temps et le Parc Marin de Mayotte a demandé que les différents acteurs dépendants cet îlot à Mayotte soient concertés avant toute demande de ce type. L'objectif est donc de réaliser cette **concertation** en 2022.



Sternes et Noddis bruns sur l'îlot de sable blanc du sud, un reposoir d'importance internationale



REGARDS SUR LES COMPTAG

Zoom sur le suivi des oiseaux d'eau à Mayotte - Thomas Ferrari - GEPOMAY -

Localisée dans le nord du canal du Mozambique sur la voie migratoire Asie de l'Ouest - Afrique de l'Est, l'île de Mayotte est un lieu de halte migratoire et d'hivernage pour de nombreuses espèces migratrices, laridés, limicoles et ardéidés principalement. Si la région (l'ouest de l'Océan Indien) regorge d'habitats favorables aux oiseaux migrateurs, elle est cependant peu étudiée en comparaison à d'autres grandes voies migratoires.



Vue aérienne de la Vasière des Badamiers



Localisation des sites Wetlands à Mayotte
Location of IWC sites in Mayotte

Les comptages Wetlands sont coordonnés par le Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de MAYotte (GEPOMAY). Ils mobilisent une dizaine d'observateurs issus de l'association et de structures partenaires (OFB/Parc Naturel Marin de Mayotte et Conseil Départemental). Le suivi a débuté en 2013 sur la Vasière des Badamiers, seul site RAMSAR du territoire. Encore récents à Mayotte, les comptages de la mi-janvier se développent un peu plus chaque année. De nouveaux sites ont été inclus, principalement ces deux dernières années. A ce jour, 22 sont répartis sur toute l'île. La principale difficulté à la bonne mise en œuvre de ces comptages est le manque d'observateurs, empêchant la synchronisation des comptages et le suivi annuel de tous les sites.

Les zones humides suivies sont diversifiées et accueillent des espèces ou cortèges d'espèces spécifiques. Les vasières et les lagunes littorales ainsi que les platiers récifaux constituent des sites d'alimentation pour les limicoles hivernants et quelques ardéidés. Les bancs de sables coralliens et certains récifs émergés accueillent chaque année des milliers de sternes également en hivernage. Les prairies d'arrière mangrove et les plans d'eau (retenues collinaires et lacs) sont les principaux sites d'alimentation du Crabier blanc. Chacun de ces sites est d'une importance particulière pour la conservation

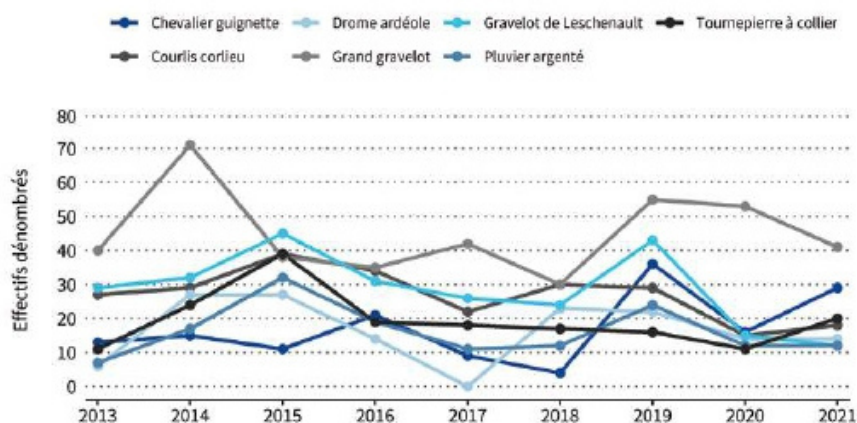
LES D'OISEAUX D'EAU EN OUTRE-MER

Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de Mayotte



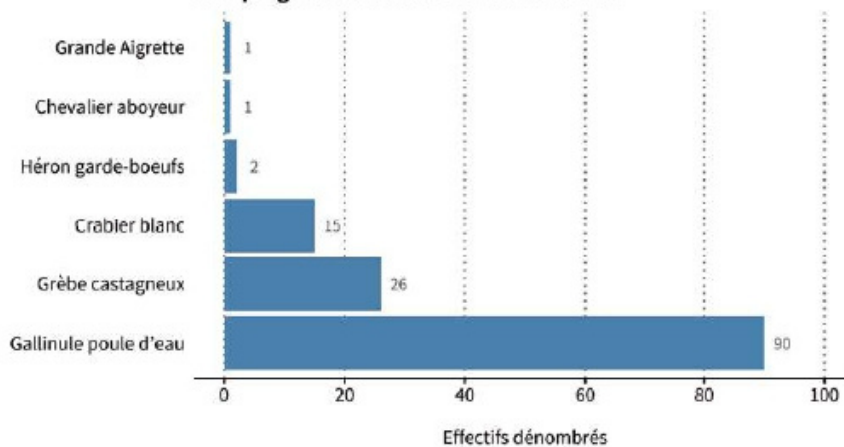
des oiseaux et bénéficie donc de suivis toute l'année de manière mensuelle ou bimensuelle ([Life BIODIV'OM](#) et [Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte](#)). Dans le cadre du Wetlands, les sites suivis en priorité sont la Vasière des Badamiers et les autres sites de Petite Terre, ainsi que les retenues collinaires et le lac Karihani situés en Grande Terre. Les comptages Wetlands sont particulièrement importants pour plusieurs espèces de la région. Ainsi Mayotte pourrait accueillir en 2021 plus de 20 % de la population nicheuse mondiale du Crabier blanc, *Ardeola idae*, (Rabarisoa, comm. pers.). Les effectifs du Noddi brun (*Anous stolidus*) et de la Sterne voyageuse (*Thalasseus bengalensis*) représentent entre 15 % et 18 % de la population biogéographique (Razafimandimby et al, à paraître). Un groupe d'espèces de limicoles commun dans la région est aussi largement représenté dans les comptages de Mayotte : le Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*), le Gravelot de Leschnault (*Charadrius leschnaultii*), le Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*), le Tournepipe à collier (*Arenaria interpres*), le Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*), le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) et le Drome ardéole (*Dromas ardeola*).

Comptages Wetlands à la Vasière des badamiers



Evolution des effectifs des sept espèces de limicoles les plus communes à la Vasière des badamiers de 2013 à 2021
2013-2021 population trends of the seven most common waders at Vasière des badamiers

Comptages Wetlands 2021 - Lac Karihani



Effectifs du comptage Wetlands 2021 au lac Karihani
2021 waterbird counts for Lake Karihani



SUIVI DES ESPÈCES NICHEUSES RARES ET MENACÉES

En 2021, le GEPOMAY ont continué les **suivis de deux espèces nicheuses rares et menacées** :

- le Héron de Humblot grâce à des financements de la DEAL ;
- le Faucon pèlerin sur le site de l'ancienne carrière de Doujani via des financements privés de l'entreprise Tetrama.

Suivi du Héron de Humblot

Pour rappel, le **Héron de Humblot est classé "En danger"** d'extinction sur la liste rouge mondiale de l'UICN (UICN, 2017). Initialement considéré comme endémique de Madagascar, sa reproduction était suspectée à Mayotte en 2013, puis elle a été prouvée par Alexandre Laubin en février 2015. Depuis, jusqu'à trois couples ont été recensés (Jeanne et al., 2015) et des juvéniles ont été observés : deux en mars 2015, un en février 2017 et probablement un en février 2018.



Le Héron de Humblot, une espèce menacée qui se reproduit à Mayotte

Le seul site de nidification observé à Mayotte actuellement se situe au niveau des falaises de Moya, en Petite-Terre. Ce site est également le seul site connu de nidification du Héron cendré. Hérons cendrés et Hérons de Humblot nichent donc en colonie mixte à Mayotte, comme c'est le cas sur certains sites de Madagascar.



Localisation des nids de Héron cendré et Héron de Humblot sur la falaise de Moya

Depuis décembre 2018, un **suivi du site de reproduction** à Moya est fait en drone avec le prestataire DroneGo. Pour le moment, la période de nidification de l'espèce à Mayotte est peu connue mais semble s'étaler d'octobre à mai. L'objectif premier de ce suivi est d'améliorer nos connaissances à ce sujet.

Sur les huit recensements prévus chaque saison, **cinq ont pu être réalisés entre octobre 2020 et juin 2021**. Le premier vol a permis de détecter la présence de deux individus adultes de Héron de Humblot sur deux nids différents. L'espèce n'a pas été recontactée lors des vols suivants et **la reproduction n'a pas pu être confirmée**.

Suivi du Faucon pèlerin

Suivis sur l'ancienne carrière de Doujani

Dix recensements du Faucon pèlerin ont été réalisés entre mai et novembre 2021 sur l'ancienne carrière de Doujani : un couple était à nouveau installé cette année. L'aire utilisée n'était pas la même que les années précédente et est située à environ 15m au-dessus de l'ancienne aire. **Le couple a donné naissance à un jeune observé en vol en 2021.**

Nouveaux sites de reproduction du Faucon pèlerin

Comme en 2020, plusieurs observations du Faucon pèlerin ont été notées cette année encore à l'**îlot Combé Ndroumé**, lors des suivis phaétons réalisés sur les îlots de l'est. Il est probable qu'un couple s'y soit installé sans que leur reproduction ne puisse être confirmée. Des comportements liés à la reproduction ont tout de même été observés.



Le Faucon pèlerin, oiseau le plus rapide du monde

LES SCIENCES PARTICIPATIVES

Pour rappel, les sciences participatives sont une forme de production de données scientifiques auxquelles participent de façon active et délibérée des bénévoles afin de **contribuer aux avancées en matière de connaissance et d'inventaires scientifiques**. Ces sciences citoyennes permettent d'obtenir des données sur de vastes espaces géographiques et de longues périodes de temps, ce qui est particulièrement important dans les sciences de la nature. Par ailleurs, il a été montré que ce processus permet de **reconnecter les humains à la nature**.

TsiÔno

En 2015, le PNMM a lancé le réseau de sciences participatives TsiÔno permettant de recenser les espèces marines observées à Mayotte. En 2017, la deuxième version de la plateforme web du réseau a été développée et a permis d'inclure un volet avifaune marine. Cette version a officiellement été mise en ligne en 2018. En 2021, **74 observations d'oiseaux** ont été saisies sur la plateforme, dépassant les 45 de l'année passée.



Suivi Temporel des Oiseaux Communs

Le STOC, Suivi Temporel des Oiseaux Communs, est un programme de sciences participatives coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Office Français de la Biodiversité et la LPO France. Ce programme a été adapté à Mayotte en début d'année 2020 grâce à l'aide de la Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion (SEOR) via un compagnonnage TeMeUm.



Pour rappel, en 2020, huit bénévoles et un salarié du GEPOMAY ont chacun réalisé un itinéraire pour la première année du STOC. Les itinéraires sont composés de dix points d'écoute définis au minimum tous les 300m.

Début 2021, les analyses de cette première année ont été réalisées : les inventaires de 2020 ont permis de dénombrer **21 espèces soit 1021 contacts visuels et auditifs**. Suite au bilan de ces inventaires, des améliorations du protocole de suivi ont été préconisés pour la deuxième saison, notamment la nécessité d'un deuxième suivi dans l'année. Sur le long terme, la comparaison des données récoltées d'année en année permettra de dégager **les tendances d'évolution des populations** et de faire un lien avec **l'état de santé des écosystèmes**.

Une campagne de recrutement de nouveaux bénévoles a eu lieu de mai à septembre 2021 :

- recrutement aux événements locaux sur stands ;
- distribution d'un poster des oiseaux communs des villes et villages ;
- appel à bénévoles via nos réseaux et notre newsletter ;
- organisation d'une matinée de découverte réservée aux bénévoles ou futurs bénévoles STOC.



Matinée de rencontre avec les observateurs bénévoles du STOC

Le 26 septembre 2021, une **matinée de rencontre avec les observateurs bénévoles du STOC** a permis de présenter les résultats de l'inventaire de 2020 et d'échanger sur le nouveau protocole. Deux agents du CD, partenaire financier du STOC, étaient également présents lors de cet événement. Le GEPOMAY a organisé une mise en situation d'écoute et d'observation sur le terrain et un entraînement de reconnaissance des chants d'oiseau communs.

Au total, 15 bénévoles, anciens et nouveaux, ont répondu présent pour le STOC 2021.

Entre octobre et décembre 2021, grâce au gros travail de recrutement, ce sont **15 itinéraires** qui ont été réalisés dont huit des neuf déjà réalisés en 2020. Le GEPOMAY tient à remercier ces nouveaux observateurs pour leur motivation. Les inventaires de 2021 auront permis de comptabiliser **23 espèces et 1853 individus**. Les premiers rapports permettent de remarquer les espèces les plus communes et d'entrevoir la répartition des espèces sur le territoire et en fonction des milieux.

Faune Mayotte

Dans le cadre du Life BIODIV'OM, l'outil Faune Mayotte sera mis en place d'ici 2023. Il permettra aux bénévoles de recenser les espèces observées à Mayotte. Cet outil sera complémentaire de TsiÔno et permettra de :

- visualiser les données naturalistes présentes sur le territoire ;
- saisir ses observations et les partager avec d'autres passionnés ;
- contribuer à la connaissance et à la mise en protection de la biodiversité.

Une animation de bénévoles et une forte communication seront nécessaires pour que cet outil soit utilisé et atteignent les objectifs voulus.

Aucun temps n'a été consacré sur ce projet en 2021.



Atlas de la Biodiversité Intercommunales

Le GEPOMAY a répondu, avec la Communauté de Communes du Sud en 2020 et avec la Communauté de Communes de Petite Terre en 2021, à des appels à projets de l'OFB pour mettre en place des **Atlas de la Biodiversité Intercommunales**. Ces Atlas consistent à réaliser un diagnostic des connaissances existantes sur la biodiversité d'un territoire et des actions à réaliser pour améliorer ces connaissances. Les actions doivent être mises en oeuvre avec les acteurs du territoire.

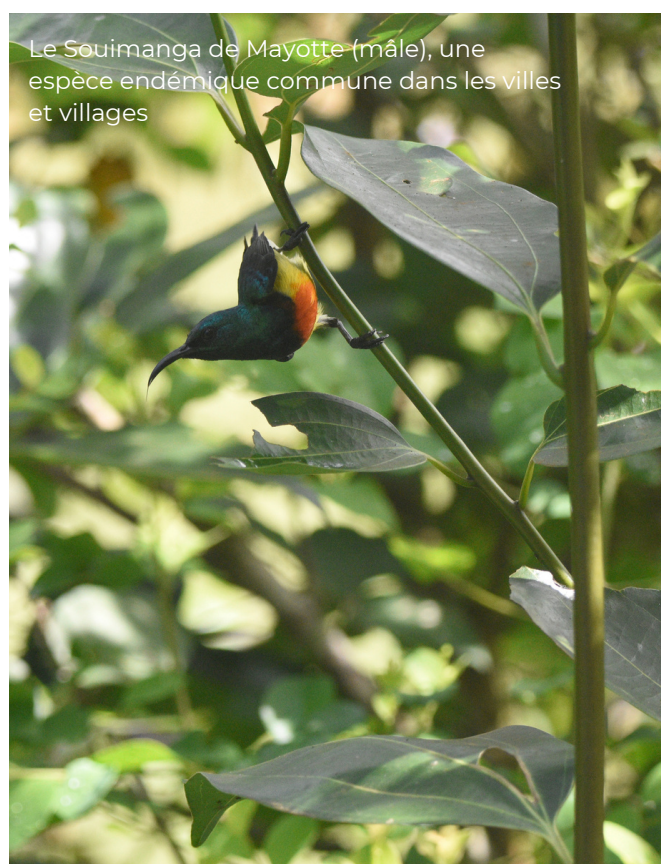
Dans le territoire du Sud, la réalisation localisée du STOC et le suivi des laro-limicoles dans la baie de Bouéni étaient prévus en 2021 avec la CCSUD et des bénévoles. **Cinq itinéraires STOC** ont été effectués par des bénévoles de la CCSUD cette année. En revanche le GEPOMAY n'a jamais été accompagné lors des **suivis mensuels des limicoles réalisés à partir du mois d'août** dans la baie de Bouéni. Ces données permettront d'alimenter l'OOCM.

Sur le territoire de la CCPT, le suivi des limicoles et du héron de Humblot ont été réalisés en 2021.

BIODIVERSITÉ DES VILLES

En 2021, le GEPOMAY a décidé de s'orienter vers la **protection de la biodiversité en ville**. Ce projet part du constat que cette biodiversité est méconnue et en danger du fait du développement croissant à Mayotte. D'après le GEPOMAY, des actions sont possibles en collaboration avec les collectivités et les aménageurs pour réaliser des actions favorables à la biodiversité et mettre en place des **trames vertes et bleues**.

Dans ce contexte, du 25 au 28 janvier 2021, un séminaire a été organisé par la LPO dans le cadre d'un financement TeMeUm pour présenter les résultats de leur projet **Refuges LPO** ©, et pour échanger sur une adaptation en Outre-mer. Suite à cela le GEPOMAY a demandé des financements à la DRAJES, dans le cadre des fonds FDVA 2, et à l'OFB via l'appel à projet Mobbiodiv. L'association a finalement reçu les deux financements pour mettre en place en 2022 deux sites pilotes de refuges LPO à Mayotte et travailler l'adaptation de la charte de bonnes pratiques en Outre-Mer.



Le Souimanga de Mayotte (mâle), une espèce endémique commune dans les villes et villages

OISEAUX DES FORÊTS

Dans le cadre de la création de la Réserve Naturelle Nationale des forêts de Mayotte, le GEPOMAY lance un projet de **suivi des oiseaux forestiers** dont il existe peu de données et donc peu de connaissances. En plus d'améliorer celles-ci, ce projet permettra de fournir des indicateurs de l'état de santé du milieu forestier pour le compte de la réserve, contribuant ainsi à son plan de gestion. Le projet doit répondre à **cinq objectifs** :

- Estimer les relations espèces-habitats au travers de la distribution des oiseaux forestiers ;
- Estimer les tailles de population d'oiseaux forestiers sur Mayotte via un protocole dédié ;
- Quantifier "l'effet réserve" sur la communauté d'oiseaux étudiée via un design considérant les trajectoires écologiques différentes dans l'espace, c'est-à-dire avant/après et intérieur/extérieur de la RNN des forêts ;
- Proposer un outil d'aide à la décision pour les partenaires aux projets d'aménagement.
- Faire connaître les menaces liées à la biodiversité dans les forêts et réussir à les diminuer.

Dans un second temps, nous mènerons également **une étude spécifique au Petit-Duc de Mayotte** via un protocole de bioacoustique dédié au sein de différents massifs forestiers de l'île.

Les actions de 2021 se sont limitées à des échanges avec l'OFB qui est à la fois partenaire technique et financier du projet. L'objet de ces échanges était l'élaboration du protocole et le GEPOMAY prévoit de réaliser les premiers relevés en octobre 2022.

BASE DE DONNÉES

Depuis 2018, la DEAL de Mayotte souhaite que toutes les structures recueillant des données naturalistes à Mayotte les rentrent sur une plateforme unique et standardisée : le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP). Cette standardisation se fait également à l'échelle nationale.

Le GEPOMAY n'a pas eu les compétences en interne pour réaliser cette standardisation avant 2021. Cette année donc, l'association, accompagnée par la DEAL de Mayotte, a travaillé sur **la conversion de 31 541 données au format SINP**. L'association a suivi une formation sur trois jours du 01/02/2021 au 04/02/2021 pour maîtriser les bases de l'utilisation d'ACCESS, logiciel de Microsoft conçu pour la gestion de base de données.

Dans un premier temps, le nettoyage de la base a pris plusieurs mois : il s'agissait de retirer les divers doublons et de mettre à jour les nombreuses tables de la base. Ensuite et avec l'appui technique de la DEAL, les champs de la base ACCESS ont été redéfinis selon les exigences du SINP. **À la fin de l'année 2021, la conversion de la base était complète**. Il ne restait qu'à saisir les données récoltées depuis le début de l'année dont la saisie avait été interrompue afin d'éviter des erreurs potentiellement générées par un excès de manipulations.

Ce travail a largement été sous-estimé par le GEPOMAY. Au total 0,33 ETP, soit un tiers de poste, ont été consacrés à cette base de données en 2021 et sur des fonds propres ; la DEAL ayant financé 2500 € pour la formation.



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

En 2021, le GEPOMAY a reconduit ses actions d'animation et de sensibilisation en respectant les consignes sanitaires appropriées.

Actions réalisées dans le cadre du Life BIODIV'OM

Animations scolaires



Animations Life BIODIV'OM avec les élèves du collège de Passamainty

Le programme Life BIODIV'OM a permis de financer trois déplacements du GEPOMAY dans des établissements scolaires en 2021 :

- Les 22 et 26 mars à l'école Les Flamboyants, Sada : **25 élèves** de CP en classe et en extérieur ;
- Le 10 juin au collège Ouvoimoja, Passamainty : six classes de 6ème donc **180 élèves**.

Ces interventions ont permis de sensibiliser les élèves sur l'importance de protéger une espèce mondialement menacée à Mayotte comme le Crabier blanc. Une introduction aux actions de protection de l'espèce et de la biodiversité en général a précédé une animation sur la prise en main de jumelles d'observations et un jeu de reconnaissance des oiseaux de Mayotte.

Itinérance de l'exposition Life BIODIV'OM



Exposition Life BIODIV'OM : sensibilisation d'un étudiant dans le CDI du lycée de Sada

Les **sept panneaux de sensibilisation** sur le Life BIODIV'OM présentant les espèces et espaces protégés par ce programme ont été exposés en 2021 :

- Stand GEPOMAY de la Fête de la Nature le 26/06/2021 ;
- Salle d'embarquement de l'aéroport de Dzaoudzi du 18/08/2021 au 13/11/2021 ;
- CDI du lycée de Sada du 19/11/2021 au 10/12/2021.

Dans les différents lieux d'exposition ont également été mises à disposition différentes **plaquettes de sensibilisation**. L'itinérance de l'exposition Life BIODIV'OM à Mayotte en 2021 aura permis de **couvrir un public de plus de 38 000 personnes**. Ce chiffre s'explique par le passage particulièrement important en salle d'embarquement mais il est nécessaire de considérer que chaque passager-e ne s'est pas forcément arrêté-e au niveau de l'exposition, le nombre précis de personnes réellement sensibilisées est impossible à obtenir.

Installation de panneaux pédagogiques

Visuel du panneau pédagogique installé sur la prairie humide d'Ambato ; réalisé par Zehiographic



Le **premier panneau pédagogique** financé par le Life BIODIV'OM a été installé en face de la prairie humide d'Ambato le 13 octobre 2021. Ce panneau présente le milieu de la prairie humide et une liste non exhaustive de la faune et de la flore présentes. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un parcours pédagogique sur la lagune d'Ambato en partenariat avec **l'association locale Jardin de M'tsangamouji**. Il peut se suffire à lui-même et sera utilisé comme support pédagogique au cours des futures animations de l'association.

Pose du premier panneau pédagogique sur la prairie d'Ambato avec le GEPOMAY, Jardin de M'tsangamouji, l'entreprise TB et la commune de M'tsangamouji

En 2022 est prévue l'installation de **cinq nouveaux panneaux pédagogiques** sur d'autres sites du Crabier blanc pour sensibiliser le grand public sur cette espèce.



Conférences universitaires

Une conférence universitaire sur la protection du Crabier blanc dans le cadre du Life BIODIV'OM a été donnée par le GEPOMAY le 13 septembre 2021 à destination des étudiants de l'université d'Aix-Marseille. Sur la base du volontariat, **une quarantaine d'étudiant-e-s issu-e-s de six formations sont** venu-e-s échanger sur les protocoles de protection d'une espèce menacée et les problématiques insulaires tropicales ont été introduites :

- Master Biodiversité, Écologie et Évolution ;
- Licence SVT parcours terre ;
- Licence SVT parcours mer ;
- Licence Homme et environnement ;
- Licence Biodiversité et Écologie ;
- Classes Universitaires Préparatoires aux Grande Écoles Agro-véto.

Animations en partenariat avec le Parc Naturel Marin de Mayotte

En 2021, le GEPOMAY n'a pas réalisé d'animation dans le cadre du projet "P'tits Foundis du lagon" du fait des restrictions dues au Covid. La reprise de ces animations est prévue pour l'année 2022.

Animations privées

Six prestations d'animation ont été réalisées par le GEPOMAY sur l'année 2021 et pour différents publics : mairie, établissement scolaire, associations. La situation sanitaire dont le confinement n'a pas facilité la mise en place d'animations cette année, particulièrement auprès du public scolaire. Ce chiffre, même si en baisse par rapport à l'année précédente, reste donc très honorable.

Structure	Public	Nbr	Lieu	Date animation
Mlezi Maore				08/01/2021
Ecole de Mroale				février-mars 2021
Apprentis d'Auteuil	15 à 19 ans	15	RC Dzoumogné	07/07/2021
Wema Watrou	15 à 20 ans	33	Lac Karihani	06/08/2021
Mairie de Dembéni	6 à 17 ans	50	RC Combani	13/08/2021
ADIE	Adultes	18	Lac Karihani	24/11/2021

Tableau listant les animations privées réalisées en 2021 par le GEPOMAY

Les animations privées devraient avoir rapporté 1631,80€ au GEPOMAY en 2021. Cependant, malgré de nombreuses relances, une prestation reste impayée. Les recettes s'élèvent donc à **1527,60€ en 2021**.

En parallèle **huit sorties réservées aux adhérent-e-s** ont été organisées durant le second semestre de l'année : 11 juillet ; 08 et 14 août ; 11 et 18 septembre ; 09 et 16 octobre ; 04 décembre 2021.

Ces sorties sont proposées à **prix libre** et le week-end pour le grand public. Notamment pour des questions d'assurance, les participants ont cependant l'obligation d'adhérer au GEPOMAY pour l'année en cours. Ils ont ensuite accès à toutes les sorties adhérent-e-s organisées par le GEPOMAY.

La fin de l'année 2021 a vu la **création d'un poste salarié d'animation** au GEPOMAY. Ses principaux objectifs seront la création d'un catalogue des animations du GEPOMAY avec de nouveaux outils si nécessaires, l'augmentation du nombre d'animations privées et le déploiement de celles-ci dans de nouveaux établissements sur la totalité du territoire et la régularisation des sorties réservées aux adhérents à minima pour deux sorties par mois.

Événements majeurs auxquels a participé le GEPOMAY en 2021

En 2021, le GEPOMAY a participé à **sept événements régionaux et internationaux majeurs**. Le lien avec le **réseau EEDD 976** (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable à Mayotte) a été renforcé, laissant entrevoir une facilité de partenariats locaux pour la suite.

- **Journées Mondiales des Zones Humides** : le GEPOMAY a organisé deux sorties dans ce cadre, les 06 et 13 février 2021 au lac Karihani et à la retenue collinaire de Dzoumogné.
- **Fête de la Nature** (organisée par Mayotte Nature Environnement) : deux journées les 25 et 26 juin 2021 ont permis de réunir un grand nombre d'acteurs du réseau EEDD au jardin botanique de Coconi. Le GEPOMAY a tenu un stand et proposé plusieurs ateliers : **16 groupes scolaires** ont été accueillis sur ce stand le 25 juin tandis que le 26 juin était une journée réservée au grand public.
- **Reentrée du rectorat** : cet événement régional a invité la globalité des nouveaux professeurs de l'île à découvrir des associations et projets locaux le 28 août 2021. Le GEPOMAY y a présenté ses actions et mis en avant ses animations scolaires.
- **Congrès mondial de la Nature à Marseille** : le GEPOMAY a tenu deux stands entre le 04 et le 11 septembre 2021. Voir zoom plus bas.
- **Randoclean au lac Karihani** : le GEPOMAY a répondu présent à l'appel de l'association partenaire Randoclean sur l'édition du 17 octobre 2021. Ce fut l'occasion de sensibiliser un grand nombre de participants sur l'importance de cette zone humide et de leur faire observer les oiseaux locaux.
- **Trophées mahorais de l'environnement** : le GEPOMAY a présenté ses missions et ses actions le 03 décembre 2021 au lycée de Majicavo.
- **Assises du réseau EEDD 976** : la participation à **cinq groupes de travail** (dont un animé par le GEPOMAY) pour le développement du réseau du 30 novembre au 06 décembre 2021 a inscrit la présence du GEPOMAY au sein du réseau EEDD 976 grandissant à Mayotte.

Zoom sur le Congrès mondial de la Nature

L'année 2021 a été marquée par le Congrès mondial de la Nature organisé à Marseille par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. **Cet événement qui a lieu tous les quatre ans a accueilli cette année 25 000 visiteurs et 15 000 experts venus de 70 pays différents.** Le GEPOMAY était présent dans le Hall d'exposition ainsi que dans l'Espace Génération Nature pour rencontrer le grand public et ses différents partenaires internationaux. L'association a présenté ses projets, notamment le Life BIODIV'OM. Des animations présentant les espèces menacées des Outre-mer, le Life BIODIV'OM et les oiseaux de Mayotte ont été tenues dans l'Espace Génération Nature. En parallèle de la tenue des stands, nous avons réalisé **quatre interventions** :

- Résumé du Plan National d'Action en faveur du Crabier blanc au pavillon français de l'UICN ;
- Présentation des oiseaux des zones humides de Mayotte au Pôle Relais Zones Humides ;
- Présentation de l'Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte au Pôle Relais Zones Humides ;
- Atelier digital sur le Life BIODIV'OM devant **près de 1000 scolaires** sur l'espace média n°1.

Le GEPOMAY tient à remercier chaleureusement la LPO pour son invitation à ce congrès et pour le partage de leur stand dans le Hall d'exposition. Cet événement a notamment permis de renforcer le lien fort entre nos deux associations partenaires dans le cadre du réseau Outre-Mer, de faire connaître le GEPOMAY auprès du grand public métropolitain et de créer de nouveaux partenariats.



Supports de communication

Différents supports de communication ont pu être réalisés en 2021 par le GEPOMAY et principalement dans le cadre du PNA pour le Crabier blanc et du Life BIODIV'OM.

Impressions

1- **La plaquette socio-économique "Pourquoi et comment protéger ensemble la biodiversité mahoraise"** a été imprimée grâce au financement Life BIODIV'OM. Elle vise les décideurs du territoire et est distribuée largement aux structures et aux acteurs économiques locaux. Tourisme, agriculture et aménagement sont discutés pour favoriser les bonnes pratiques à la protection de l'environnement. Des contacts et des messages clés sont transmis dans cette plaquette illustrée de 15 pages.

2- **Le poster des oiseaux communs des villes et villages de Mayotte** a été réalisé en partenariat avec la LPO France et grâce au financement TeMeUm. Ce poster illustré et à destination du grand public présente une quinzaine d'espèces d'oiseaux communs que les résidents de Mayotte peuvent observer depuis leur fenêtre. Ce support est distribué gratuitement en animations, lors de nos événements et à nos adhérents. Il permet une introduction à la plateforme Faune-Mayotte et à l'application VisioNature, des outils de science participative qui seront déployés en 2022.

3- **Des cartes de visite du GEPOMAY** ont été imprimées sur les fonds propres de l'association. Elles ont largement été distribuées lors du congrès mondial sur la nature à Marseille puis aux partenaires locaux. Elles pourront être distribuées aux prochains événements de l'association.

Vidéos

1- **Une vidéo au format Brut sur le Crabier blanc à Mayotte** a été réalisée en partenariat avec la LPO France. Cette vidéo à destination de tous les publics a été publiée sur les réseaux sociaux du GEPOMAY et du Life BIODIV'OM.

2- **Une vidéo présentant les résultats du Life BIODIV'OM à mi-parcours** a été réalisée en partenariat avec la LPO France et les partenaires outremer du programme grâce aux financements du Life BIODIV'OM . Cette vidéo a été présentée sur le stand LPO/GEPOMAY aux espaces génération nature et sur les différents réseaux des partenaires dont le GEPOMAY.

3- **Une vidéo du GEPOMAY au congrès mondial sur la nature** a été montée en interne, pour proposer un visuel de l'événement aux adhérents et partenaires locaux de l'association qui n'avaient pas pu faire le déplacement.

Nos apparitions dans les médias

Grâce au bouche-à-oreille, aux anciens partenariats et aux communiqués de presse, le GEPOMAY est restée en contact avec la presse et les médias en 2021. Du fait de la situation sanitaire de l'année, nos apparitions restent principalement concentrées sur le deuxième semestre de l'année :

- janvier 2021 – UICN, comité français : Premières actions de gestion des rats dans les mangroves à Mayotte ;
- janvier 2021 – L'Oiseau Magazine n°141 : La protection du Crabier blanc passe par la restauration des prairies humides ;
- 6 janvier 2021 – I am positive daily : Restoration of wet meadows to protect Madagascar's pond heron in Mayotte ;
- 28 juin 2021 – Mayotte Hebdo : Une 9ème fête de la nature pour sensibiliser à la protection de la nature à Mayotte ;
- juillet 2021 – L'Oiseau Magazine n°143 : Une prairie humide découverte grâce aux balises ARGOS ;
- 7 août 2021 – Le Journal De Mayotte : Protection des oiseaux, études des mangroves, le GEPOMAY cherche des bénévoles ;
- 11 septembre 2021 – Page You Tube IUCN, International Union for Conservation of Nature : IUCN World Conservation Congress in Marseille – highlights ;
- 14 septembre 2021 – Charlie Hebdo : De Mayotte à Ouessant, les énergies renouvelables se bâtissent sur le dos de la biodiversité ;
- 6 octobre 2021 – LPO France : Mayotte met en place son propre indicateur biodiversité ;
- 26 octobre 2021 – Le journal direct de Kwezi télévision : Nouveau protocole de suivi par drone pour la protection du Crabier blanc ;
- 27 octobre 2021 – France Mayotte Matin n°2543 : Un protocole optimisé pour faire le suivi du Crabier blanc de Mayotte ;
- 27 octobre 2021 – Les Nouvelles de Mayotte n°3753 : Le drone pour mieux connaître et protéger le Crabier blanc ;
- 29 octobre 2021 – LPO Champagne Ardennes, conférence : Les oiseaux des zones humides de Mayotte ;
- 30 octobre 2021 – Outremer 360° : Biodiversité : un protocole optimisé pour faire le suivi du Crabier blanc ;
- 02 novembre 2021 – Mayotte la Première : participation à l'émission place publique ;
- 07 décembre 2021 – France Mayotte Matin n° 2569 : Un séminaire dans le cadre du programme Life BIODIV'OM.

Présence en ligne

Nous avons pour stratégie de développer le site internet du GEPOMAY en tant qu'outil de sensibilisation et de communication à part entière et d'étendre la présence de l'association sur les réseaux sociaux. La logique de publication sur les différents réseaux sociaux reste à affiner pour la suite en étudiant le public touché sur chaque plateforme.

Site internet

Chaque mois, le GEPOMAY présente une nouvelle espèce d'oiseau en rédigeant une fiche oiseau publiée sur le site internet. Sont également mis à jour mensuellement les offres d'emploi et le programme des sorties du GEPOMAY. En parallèle, trois articles ont été rédigés sur les différents événements auxquels a participé l'association en 2021. Nous cherchons à augmenter ce chiffre les années suivantes et à rédiger des articles sur l'avancée de nos projets.

Des articles concernant le GEPOMAY et ses actions ont régulièrement été publiés sur le site officiel du Life BIODIV'OM, ces articles sont partagés au maximum sur nos réseaux sociaux.

Facebook

La page du GEPOMAY est passée de 1 411 à **1 627 abonnés** du 01 janvier au 31 décembre 2021, nous avons donc acquis **216 abonnements dans l'année**. Le nombre de vues maximal sur une journée est de 50 vues le 14 octobre 2021, ce jour correspond à la publication sur le Bulbul de Madagascar dans la série [OISEAU DU MOIS]. Enfin, la couverture de la page est très variable au cours de l'année et a pu atteindre **jusqu'à 1 243 personnes**.

Les publications Facebook du GEPOMAY concernent en 2021 :

- La série [OISEAU DU MOIS]
- Le programme mensuel des sorties réservées aux adhérent-e-s
- Les événements du GEPOMAY
- Les appels à bénévoles
- Les recrutements
- Les actions de l'association : nouveaux projets, avancées, découvertes...
- Les partages des publications partenaires
- Les apparitions dans les médias
- Les nouvelles de la vie associative : équipe, images
- Des informations et données ornithologiques.

Les abonné-e-s à la page sont à 55% des femmes et 44% des hommes principalement représenté-e-s par les **25-34 ans** puis par les 35-44 ans et les 18-24 ans.

Instagram

Le GEPOMAY a fait sa grande entrée sur le réseau Instagram le 23 avril 2021. L'objectif est de mettre en valeur de belles images des oiseaux de Mayotte, de publier les plus beaux clichés du GEPOMAY mais aussi de partager les instants marquants du GEPOMAY avec les stories.

En décembre 2021 le compte Instagram du GEPOMAY compte environ 150 abonnés ; le public touché est principalement représenté par les **25-34 ans** puis par les 18-24 ans et les 35-44 ans avec 52% de femmes et 47% d'hommes.

LinkedIn

La page LinkedIn du GEPOMAY a permis de relayer efficacement les publications de recrutement en 2021 : entre 5 et 16 partages pour chaque offre. Y ont également été publiés les chiffres de reproduction du Crabier blanc pour la saison 2020-2021 et la présence du GEPOMAY au Congrès Mondial de la Nature. La stratégie du GEPOMAY est de principalement s'adresser à la communauté scientifique via ce réseau.



Recueil d'animaux blessés

En 2021, le GEPOMAY a de nouveau reçu de nombreux appels reportant des oiseaux blessés. Il est nécessaire d'établir et de publier un protocole à suivre pour les particuliers qui trouvent des oiseaux blessés. Il s'agira également de mettre au point une communication concernant les juvéniles. Pour rappel, le GEPOMAY ne possède pas de compétence en soin à la faune sauvage.

Espèce	Classement UICN	Statut	Stade	Date de découverte	Lieu de découverte	Soins	Cause de la prise en charge	Prise en charge	Devenir	Date de mort ou de relâché
Paille en queue à Brin Blanc	LC	Vivant	Juv	13/01/2021	Lagon Petite Terre	Oui	Amaigris, Plaies au croupion. Bec tordu	Vétérinaire de Petite Terre	Relâché	07/02/2021
Crabier Blanc	EN	Vivant	Juv	26/01/2021	NA	Oui	Hypothermie. Lésion bec	Vétérinaire de Petite Terre	Relâché	05/01/2021
Paille en queue à Brin Blanc	LC	Vivant	Juv	12/02/2021	Pamandzi, plage Titi Moya	Oui	Lésion sur la tête et au cou	Vétérinaire de Petite Terre	Relâché	17/03/2021
Paille en queue à Brin Blanc	LC	Vivant	Juv	13/02/2021	Badamier	Non	Lésions importante au croupion du à une attaque de corbeaux pies. Entorse de la palme gauche.	Vétérinaire de Petite Terre	Mort	15/02/2021
Chouette effraie	LC	Vivant	Juv	25/02/2021	Malamani	NA	Bléssée, devait être déposée par le particulier chez le vétérinaire de Petite Terre mais plus de nouvelle	Vétérinaire de Petite Terre	Mort supposée	25/02/2021
Chouette effraie	LC	Mort	Adulte	05/11/2021	Chirongui, route CCD4	Non	Ecrasée sur la route	0	Mort	05/11/2021
Paille en queue à Brin Blanc	LC	Mort	Poussin	11/12/2021	Pamandzi, plage Titi Moya	Non	Mort sur la plage, tombé du nid	0	Mort	11/12/2021
Courol malgache	LC	Mort	Adulte	13/12/2021	Combani	Non	Oiseaux retrouvé avec des enfants qui jouaient avec, un fil était accroché à sa patte	0	Mort	14/12/2021
Crabier Blanc	EN	Mort	Juv	14/12/2021	Tsoundzou II	Non	Ecrasé sur la route	0	Mort	15/12/2021
Fou à pieds rouges	LC	Vivant	Juv	15/12/2021	Longoni, plage	Oui	Retrouvé sur la plage, des enfants jouaient avec	Vétérinaire Cavani	Relâché	17/12/2021
Glaréole malgache	VU	Vivant	Adulte	15/12/2021	Pamandzi, piste aéroport	Oui	Retrouvé sur lapiste de l'aéroport avec une aile tenant par un bout de chaire	Vétérinaire Petite Terre	Mort	17/12/2021
Paille en queue à Brin Blanc	LC	Vivant	?	24/12/2021	Pamandzi, plage Titi Moya	Oui	Retrouvé sur la plage, affaibli	Vétérinaire Cavani	Infos manquantes	

Tableau récapitulatif des signalements d'oiseaux au GEPOMAY en 2021

Cette année **douze signalements** ont été recensés et **quatre relâchés** ont pu être exécutés. Le GEPOMAY tient à remercier Cléa Arsicaud et les vétérinaires pour leurs conseils et le temps bénévolement consacré à ces oiseaux en détresse.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

BUDGET PREVISIONNEL DES CHARGES	BUDGET N
60 - Achats	70 581
- Achat d'études et de prestations de services	
- Achats non stockés de matières et fournitures	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	16 031,00 €
-Achat bien durable	50 550,00 €
- Fournitures administratives	1 000,00 €
- Autres fournitures	2 000,00 €
61 - Services extérieurs	80 233
- Sous-traitance générale	
- Locations mobilières et immobilières	23 000,00 €
-caution nouveau locaux	3 300,00 €
- Entretien et réparation	47 433,00 €
- Assurances	6 500,00 €
- Documentation	
- Divers	
62 - Autres services extérieurs	119 356
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	69 100,00 €
- Publicité, publications	
- Déplacements, missions et réceptions	44 836,00 €
- Frais postaux et de télécommunication	3 220,00 €
- Services bancaires	500,00 €
- Divers	1 700,00 €
63 - Impôts et taxes	600
- Impôts et taxes sur rémunérations	
- Autres impôts et taxes	600
64 - Charges de personnel	255 778
- Rémunération du personnel permanent	237 078,00 €
- Rémunération du personnel contrat aidé	
- Charges sociales	4 300,00 €
- Autres charges de personnel	14 400,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	
67 - Charges exceptionnelles	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	
TOTAL DES CHARGES	526 548



Observation d'un Rolle violet, une espèce rare à Mayotte, le 13 octobre 2021 durant l'école ouverte du collège de Kani-Kéli

BUDGET PREVISIONNEL DES PRODUITS	BUDGET N
70 - Ventes de produits finis, prestations de services	4 400
- Marchandises	
- Prestations de services (scolaire)	4400
- Produits des activités annexes	
74 - Subventions d'exploitation	522 148
L.P.O (ligue protection oiseaux)	132 316,98 €
DEAL de Mayotte	119 192,00 €
Com de Communes de Petite Terre (CCPT)	26 150,00 €
Com de communes Sud (CCSUD)	7 450,00 €
Ministère Culture	12 525 €
Office Français de la biodiversité (OFB)	130 272,00 €
Conseil départemental	37 782,00 €
Direct° régionale de la jeunesse (DRAJES)	5 000,00 €
Les Naturalistes	3 560,00 €
FEADER	32 800,00 €
- Autres (précisez) : Mécenat CA	15 100,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	
- Cotisations	
- Autres	
76 - Produits financiers	
77 - Produits exceptionnels	
- Sur opérations de gestion	
- Sur exercices antérieurs	
78 - Reprise sur amortissements et provisions, report des engagements	
TOTAL DES PRODUITS	526 548
87. Contributions volontaires en nature	0
- Bénévolat	
- Prestations en nature	
- Dons en nature	

GEPOMAY

Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de Mayotte

Document réalisé par l'ensemble des salarié·e·s de l'association

Relecture : Amélie van Gemert, présidente du GEPOMAY

Mise en page : Mariane Harmand, GEPOMAY

Photos de couvertures : Thomas Ferrari, GEPOMAY

